



Australie

En vigueur depuis le 1er juillet 2018.

Conformément à la loi de 2016 portant modification des lois sur la fiscalité et les pensions de retraite (mesures n°1 de 2016), les services électroniques/numériques fournis par des fournisseurs non résidents relèvent de la TPS de 10%.

TVA Taux normal

Le taux de TVA standard en Australie en 2023 est 10%

TVA Taux réduit

Il n'y a pas de taux réduit établi.

Particularité du calcul de la TVA

$TVA = \text{Recettes totales} * 10/110$.

Seuil

L'inscription à la TPS n'est nécessaire que lorsque les fournitures taxables annuelles vers l'Australie dépassent AUS\$ 75,000.

Pièces à conviction

Voici des exemples d'informations pouvant aider à confirmer si l'acheteur est un résident australien:

Les acheteurs.

Adresse de facturation ou postale.

Coordonnées bancaires, y compris l'emplacement de la banque.

Détails de la carte de crédit, y compris tout descripteur indiquant l'emplacement de l'émetteur de la carte de crédit.

Données de localisation des intermédiaires de paiement tiers.

Code pays de la carte SIM du téléphone mobile/portable.

Indicatif téléphonique du pays.

Leur sélection de pays.

Logiciel de suivi/géolocalisation.

Adresse IP (protocole Internet).

Lieu d'établissement ou de constitution de l'acheteur (pour un acheteur professionnel).

Des déclarations et des assurances ont été données par l'acheteur.

L'origine de la correspondance.

Emplacements, tels qu'un point Wi-Fi, où la présence physique de l'acheteur est nécessaire.

Liste des services électroniques

La taxe australienne sur les produits et services (TPS) s'applique aux ventes effectuées par des fournisseurs hors d'Australie à des consommateurs australiens achetant des produits importés:

Prestations de service.

Services numériques.

Produits numériques.

Les services importés et les produits numériques sont également appelés fournitures de consommation intangibles entrantes. Ce terme est utilisé dans un certain nombre de nos documents d'orientation et de décision.

Des exemples de services importés et de produits numériques comprennent:

Fourniture de contenu numérique tel que des livres électroniques, des films, des émissions de télévision, de la musique et des abonnements à des journaux en ligne.

Fournitures en ligne de jeux, d'applications, de logiciels et de maintenance de logiciels.

Webinaires ou cours à distance.

Services d'assurance.
Services de jeu.
Services de rencontres en ligne.
Services de réservation pour des événements ou des lieux en Australie (tels que des chambres d'hôtel ou des événements sportifs).
Services de conception ou de publication de sites Web.
Services d'associations professionnelles (c.-à-d. frais d'adhésion).
Services juridiques, comptables, architecturaux ou de conseil.

Cette loi garantit que ces types de fournitures aux consommateurs australiens sont assujetties à la TPS, qu'elles soient fournies par un marchand basé à l'étranger ou un marchand australien.

Procédure d'inscription

L'Australie propose deux types d'enregistrement fiscal pour les entreprises non australiennes: simplifiée et standard.

TPS simplifiée

La version simplifiée de l'enregistrement fiscal est conçue spécifiquement pour les entreprises étrangères qui souhaitent vendre en Australie. Le système vous permet de vous inscrire, de déclarer et de payer la TPS australienne en ligne. Mais, en réalité, la TPS simplifiée ne vous permet pas de réclamer des crédits de taxe sur les intrants. Pour s'inscrire à la TPS simplifiée, le commerçant doit créer un compte AUSid, puis se connecter aux services en ligne d'ATO pour les non-résidents.

Système TPS standard

Le système standard de la TPS est le même enregistrement fiscal que celui utilisé par les entreprises basées en Australie. Cela leur permet de réclamer des crédits de taxe sur les intrants.

Date de dépôt des déclarations de TVA

Les déclarations australiennes sont déposées sur une base trimestrielle.

Pénalités

Si un fournisseur non résident n'est pas enregistré pour la GST ou ne verse pas la GST sur ses ventes aux consommateurs australiens, les autorités fiscales:

Enregistrer le fournisseur non résident.

Évaluer le montant de TPS à payer et appliquer une pénalité.

Si le commerçant n'a pas contacté les autorités fiscales après tous les avis, ils peuvent:

Calculer la responsabilité de l'entreprise (en utilisant des informations de tiers – par exemple, des informations bancaires) à partir de la date d'entrée en vigueur de la loi (1er juillet 2017).

Appliquer les frais d'intérêt général (CIG) aux montants impayés des périodes précédentes.

Élever et émettre une évaluation par défaut avec une pénalité administrative supplémentaire de 75 %.

Travailler avec l'administration fiscale du pays du commerçant pour recouvrer la dette.

Tenir des registres

Le fournisseur non résident doit conserver des enregistrements de toutes les transactions effectuées avec des consommateurs australiens pendant cinq ans.

TVA sur les biens physiques

À partir du 1er juillet 2018, en vertu de nouvelles règles, la GST australienne s'appliquera aux fournitures étrangères de biens de faible valeur (LVIG) importés en Australie par des clients qui sont des particuliers. Cela signifie que si vous êtes un vendeur non résident qui effectue des ventes ou facilite la livraison de LVIG aux consommateurs australiens, vous devrez commencer à percevoir la TPS sur vos fournitures de LVIG.

Les LVIG sont des biens physiques d'une valeur en douane inférieure ou égale à 1,000 AUD (à l'exclusion du tabac, des produits du tabac ou des boissons

alcoolisées). Les marchandises d'une valeur en douane supérieure à 1,000 AUD sont soumises à la TPS à l'importation à la frontière.



